DLP 27-6-78015750

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL 60 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Regisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 118 (17/78) 22 JUIN 1978

/ VIGNE /

MILDIOU

Depuis les premières sorties de taches du début du mois, la maladie est généralement restée peu virulente, et les pluies du début Juin n'ont produit que peu de taches, qui sortent actuellement. Cependant, à l'approche de la floraison, les vignes sont à un stade très sensible, et la protection ne doit pas être négligée.

Le dernier traitement préconisé par notre bulletin du 12 mai, a été lessivé par les pluies abondantes des 15, 16 et 17; de plus, la croissance de la végétation a fait apparaître de nouvelles feuilles. En conséquence, si cela n'a pas encore été fait, renouveler le traitement dès que possible, et en tous cas avant le 28, pour bien assurer la protection lors de la sortie éventuelle de taches, consécutive aux pluies de la mi-juin.

OIDIUM

Lors de la floraison, il est conseillé de surveiller particulièrement cette maladie. Pour la lutte, préférer le soufre en poudrage.

TORDEUSES de la GRAPPE

L'activité des papillons est maintenant devenue très faible. Dans l'ensemble, la présence de toiles est rare, et nous conseillons donc de ne réaliser des traitements qu'en cas d'attaque réellement constatée.

PYRALE DE LA VIGNE

La présence de cette chenille est parfois signalée, en particulier dans le Haut-Poitou. Traiter si nécessaire avec un produit à base d'acephate (Orthène 50) ou de parathion (nombreuses spécialités).

/ CEREALES /

PUCERON DE L'EPI

Nous rappelons qu'aucun traitement ne se justifie.

P. 335

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : P. JOURNET

/ POMMIERS POIRIERS /

CARPOCAPSE

Le temps actuel, frais et venteux, est peu favorable aux pontes, et ralentit l'incubation des oeufs. Cependant, des pontes ont pu être déposée entre le 8 et le 14 juin, et la protection doit être assurée en prévision d'une éclosion dans les prochains jours.

Tout traitement réalisé après le 17 juin assure normalement la protection. Par contre, le traitement préconisé avant le 15 dans les secteurs les plus chauds de la région nécessite un renouvellement si cela n'a pas encore été fait.

TAVELURE

La période actuelle, relativement pluvieuse, est favorable à cette maladie dans les vergers où il existe des taches. Dans ces vergers, si la protection n'était pas assurée avant les pluies des 15, 16 et 17, un traitement curatif s'imposait aussitôt après; sinon, une nouvelle sortie de taches pourra se produire à partir du milieu de la semaine prochaine.

/ CULTURES DIVERSES /

CHENILLES DEFOLIATRICES

Des chenilles de "Bombyx disparate" (lymantria dispar L.) sont signalées dans les forêts de Boixe, Tusson en Charente, de Chagnon d'Aumagne en Charente-Maritime. Cette chenille fortement poilue, grise, présente, à son complet développement, sur chaque segment abdominal une paire de verrues bleues sur les premiers, rouges sur les derniers. Elle peut défolier complètement les arbres forestiers (chênes, hêtres ...) ou fruitiers.

En forêt seul le diflubenzuron (Dimilin) peut être utilisé pour la lutte à la dose de 0,600 K/Ha produit commercial par hectare, mais nous ne conseillons pas de traiter en raison de l'âge avancé des chenilles qui vont rapidement se nymphoser. Les pontes de la nouvelle génération d'adultes n'écloront qu'au printemps 1979 et devront être surveillées à cette époque.

Sur arbres fruitiers et vignes, les produits suivants pourront être utilisés :

Endosulfan :	75 g m.a./hl	
Méthidathion :	40 g m.a./hl	soit 0 1,200/hl de produit commercial

Bien respecter les délais de traitement avant la récolte.

/ CULTURES LEGUMIERES /

ROUILLES DE POIREAU ET DE L'OIGNON PORTE-GRAINE

Le temps actuel, est très favorable à ces rouilles. En raison du mode d'action préventif des produits actuellement utilisés, nous conseillons de renouveler soigneusement les traitements lorsqu'ils sont lessivés par les pluies.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Poitou-Charentes" :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 22 Juin 1978 -
Précédente Note : Bulletin n° 117 - 12 Juin 1978.
N° de papier de presse : 535 AD.